

**ASSOCIATION POUR LA RECHERCHE  
SUR LES TUMEURS CEREBRALES  
A.R.T.C.**

47 Boulevard de l'Hôpital  
75013 PARIS

--

**RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES  
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016**

**ASSOCIATION POUR LA RECHERCHE  
SUR LES TUMEURS CEREBRALES  
A.R.T.C.**

47 Boulevard de l'Hôpital  
75013 PARIS

--

**RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE  
CLOS LE 31 DECEMBRE 2016**

**Sommaire**

- ✓ Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels
- ✓ Rapport Spécial sur les conventions réglementées

◆◆◆

**ASSOCIATION POUR LA RECHERCHE  
SUR LES TUMEURS CEREBRALES  
A.R.T.C.**

47 Boulevard de l'Hôpital  
75013 PARIS

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016**

Aux Adhérents,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association ARTC, tels qu'ils sont joints au présent rapport;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

**I. Opinion sur les comptes annuels**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

## **II. Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment en ce qui concerne l'enregistrement des dons perçus par votre association.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## **III. Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Conseil d'Administration sur la situation financière et les comptes annuels.

Rapport signé à l'issue du Conseil d'Administration d'arrêté des comptes, tenu ce jour.

Fait à MONT SAINT AIGNAN,  
Le 1<sup>er</sup> avril 2017

Secno



**Franck DUCLOS**  
*Commissaire aux Comptes*

**BILAN ACTIF**

ACTIF		Exercice N 31/12/2016 12			Exercice N-1 31/12/2015 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	<b>Immobilisations incorporelles</b>						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	<b>Immobilisations corporelles</b>						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques Matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	2 610.54	1 824.63	785.91	1 057.54	271.63	25.69
	Immobilisations en cours						
Avances et acomptes							
<b>Immobilisations financières (2)</b>							
Participations mises en équivalence							
Autres participations				20.00	20.00	100.00	
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières	70.00		70.00		70.00		
<b>Total I</b>	<b>2 680.54</b>	<b>1 824.63</b>	<b>855.91</b>	<b>1 077.54</b>	<b>221.63</b>	<b>20.57</b>	
Comptes de liaison							
<b>Total II</b>							
ACTIF CIRCULANT	<b>Stocks et en cours</b>						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	<b>Créances (3)</b>						
	Créances usagers et comptes rattachés						
	Autres créances	38 501.00		38 501.00	36 311.17	2 189.83	6.03
Valeurs mobilières de placement	421 831.38		421 831.38	394 659.26	27 172.12	6.88	
Instruments de trésorerie							
Disponibilités	387 777.28		387 777.28	395 756.16	7 978.88	2.02	
Charges constatées d'avance (3)	4 760.76		4 760.76	1 533.32	3 227.44	210.49	
<b>Total III</b>	<b>852 870.42</b>		<b>852 870.42</b>	<b>828 259.91</b>	<b>24 610.51</b>	<b>2.97</b>	
Comptes de Régularisation	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>855 550.96</b>	<b>1 824.63</b>	<b>853 726.33</b>	<b>829 337.45</b>	<b>24 388.88</b>	<b>2.94</b>	

SECNO  
28 rue Alfred Kastler - CS 50278  
75137 MONT SAINT AIGNAN CEDEX  
Tél. 02 35 59 76 16 - Fax 02 35 59 11 55

(1) Dont droit au bail  
(2) Dont à moins d'un an  
(3) Dont à plus d'un an

**BILAN PASSIF**

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2016	12	31/12/2015	12	Euros	%
<b>FONDS ASSOCIATIFS</b>	<b>Fonds propres</b>						
	Fonds associatifs sans droit de reprise	18 343.93		18 343.93			
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées	16 312.04		16 312.04			
	Autres réserves						
	Report à nouveau	711 120.37		727 805.85		16 685.48	2.29
	<b>Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)</b>	8 035.82		16 685.48		24 721.30	148.16
	<b>Autres fonds associatifs</b>						
Fonds associatifs avec droit de reprise :							
Apports							
Legs et donations							
Résultats sous contrôle de tiers financeurs							
Ecarts de réévaluation							
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables							
Provisions réglementées							
Droit des propriétaires							
<b>Total I</b>	753 812.16		745 776.34		8 035.82	1.08	
	<b>Comptes de liaison</b>						
	<b>Total II</b>						
<b>PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS</b>	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges	800.00		1 600.00		800.00	50.00
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	29 664.00		30 000.00		336.00	1.12
	Fonds dédiés sur autres ressources	44 755.59		31 917.00		12 838.59	40.22
	<b>Total III</b>	75 219.59		63 517.00		11 702.59	18.42
<b>DÉTTES (1)</b>	Emprunts obligataires						
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)						
	Emprunts et dettes financières divers						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 951.64		6 022.72		3 928.92	65.23
	Dettes fiscales et sociales	699.00		2 042.00		1 343.00	65.77
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	14 043.94		11 979.39		2 064.55	17.23
Instrument de trésorerie							
<b>Comptes de Régularisation</b>	Produits constatés d'avance						
	<b>Total IV</b>	24 694.58		20 044.11		4 650.47	23.20
	Ecarts de conversion passif (V)						
	<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	853 726.33		829 337.45		24 388.88	2.94

**SECNO**  
28 rue Alfred Kastler - CS 50278  
76137 MONT SAINT AIGNAN CEDEX  
Tél. 02 35 59 76 76 - Fax 02 35 59 11 55

(1) Dont à plus d'un an  
Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

24 694.58      20 044.11

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1	
	31/12/2016	12	31/12/2015	12
			Ecart N / N-1	
			Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>				
Ventes de marchandises				
Production vendue de Biens et Services			3 186.13	100.00
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	1 372.00		800.00	71.50
Collectes	504 290.88		527 403.50	4.38
Cotisations				
Autres produits	53.63		345.62	84.48
<b>Total I</b>	<b>505 716.51</b>		<b>531 735.25</b>	<b>4.89</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>				
Achats de marchandises	1 321.85		2 894.22	54.33
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes	405 119.45		383 092.65	5.75
Impôts, taxes et versements assimilés	94.55		2 121.66	95.54
Salaires et traitements	2 353.90			
Charges sociales				
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	821.63		652.00	26.02
Sur immobilisations : dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux provisions				
Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Subventions accordées par l'association	73 900.00		101 800.00	27.41
Autres charges (2)			13.36	100.00
<b>Total II</b>	<b>483 611.38</b>		<b>490 573.89</b>	<b>1.42</b>
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>	<b>22 105.13</b>		<b>41 161.36</b>	<b>46.30</b>
<b>Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun</b>				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				

**SECNO**  
28 rue Alfred Kastler - CS 50278  
76137 MONT SAINT AIGNAN CEDEX  
Tél. 02 35 59 76 76 - Fax 02 35 59 11 55

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs  
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2016 12	31/12/2015 12	Euros	%
<b>Produits financiers</b>				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier				
Autres intérêts et produits assimilés	5 311.88	5 047.31	264.57	5.24
Reprises sur provisions et transferts de charges	101.25		101.25	
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total V</b>	<b>5 413.13</b>	<b>5 047.31</b>	<b>365.82</b>	<b>7.25</b>
<b>Charges financières</b>				
Dotations aux amortissements et aux provisions		101.25	101.25	100.00
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	104.85		104.85	
<b>Total VI</b>	<b>104.85</b>	<b>101.25</b>	<b>3.60</b>	<b>3.56</b>
<b>2. Résultat financier (V-VI)</b>	<b>5 308.28</b>	<b>4 946.06</b>	<b>362.22</b>	<b>7.32</b>
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>	<b>27 413.41</b>	<b>46 107.42</b>	<b>18 694.01</b>	<b>40.54</b>
<b>Produits exceptionnels</b>				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
<b>Total VII</b>				
<b>Charges exceptionnelles</b>				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	6 176.00		6 176.00	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		261.90	261.90	100.00
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions				
<b>Total VIII</b>	<b>6 176.00</b>	<b>261.90</b>	<b>5 914.10</b>	<b>NS</b>
<b>4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)</b>	<b>6 176.00</b>	<b>261.90</b>	<b>5 914.10</b>	<b>NS</b>
Impôts sur les bénéfices (IX)	699.00	614.00	85.00	13.84
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	<b>511 129.64</b>	<b>536 782.56</b>	<b>25 652.92</b>	<b>4.78</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)</b>	<b>490 591.23</b>	<b>491 551.04</b>	<b>959.81</b>	<b>0.20</b>
<b>Solde intermédiaire</b>	<b>20 538.41</b>	<b>45 231.52</b>	<b>24 693.11</b>	<b>54.59</b>
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	31 033.11		31 033.11	
- Engagements à réaliser sur ressources affectées	43 535.70	61 917.00	18 381.30	29.69
<b>5. EXCEDENTS OU DEFICITS</b>	<b>8 035.82</b>	<b>16 685.48</b>	<b>24 721.30</b>	<b>148.16</b>

**SECNO**  
28 rue Alfred Kastler - CS 50278  
76137 MONT SAINT AIGNAN CEDEX  
Tél. 02 35 59 76 76 - Fax 02 35 59 11 55



## ANNEXE

### SOMMAIRE

#### - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales	X
Permanence ou changement de méthodes	X
Informations générales complémentaires	X

#### - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Tableau de variation des fonds associatifs	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Tableau de suivi des fonds dédiés	X
Evaluation des immobilisations corporelles	X
Evaluation des créances et des dettes	X
Evaluation des valeurs mobilières de placement	X
Produits à recevoir	X
Charges à payer	X
Charges et produits constatés d'avance	X

### SECNO

28 rue Alfred Kastler - CS 50278  
76137 MONT SAINT AIGNAN CEDEX  
Tél. 02 35 59 76 76 - Fax 02 35 59 11 55

NA = Non Applicable NS = Non significative

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 853 726.33 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 505 716.51 Euros et dégageant un excédent de 8 035.82 Euros .

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016 .

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

### - REGLES ET METHODES COMPTABLES -

#### Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2014.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2015-06 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

#### Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

**SECNO**

28 rue Alfred Kastler - CS 50278  
76137 MONT SAINT AIGNAN CEDEX  
Tél. 02 35 59 76 76 - Fax 02 35 59 11 55

#### Informations générales complémentaires

##### - Rémunération des dirigeants

L'ensemble des dirigeants de l'Association A.R.T.C. exercent leur fonction de manière bénévole.

##### - Fonds dédiés:

Sont enregistrés en fonds dédiés les subventions ou dons affectés à la réalisation de projets spécifiques non utilisés figurant en solde au 31/12/2016:

- 30 K€ relatifs à la subvention attribuée dans le cadre d'une action de recherche
- 45 K€ relatifs à des dons et diverses recettes reçus dans le cadre du financement de travaux au sein de l'hôpital pour l'accueil des patients

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

### - Régime fiscal:

Le régime fiscal de l'Association A.R.T.C. relève du régime applicable aux organismes sans but lucratif.

L'Association A.R.T.C. n'est de ce fait pas assujettie aux impôts commerciaux.

### SECNO

28 rue Alfred Kastler - CS 50278  
76137 MONT SAINT AIGNAN CEDEX  
Tél. 02 35 59 70 70 - Fax 02 35 59 11 55

## - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

### Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	2 061		550
TOTAL	2 061		550
Autres participations	20		
Prêts, autres immobilisations financières			70
TOTAL	20		70
TOTAL GENERAL	2 081		620

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			2 611	2 611
TOTAL			2 611	2 611
Autres participations	20			
Prêts, autres immobilisations financières			70	70
TOTAL	20		70	70
TOTAL GENERAL	20		2 681	2 681

### Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 003	822		1 825
TOTAL	1 003	822		1 825
TOTAL GENERAL	1 003	822		1 825

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de bureau informatique mobilier	822				
TOTAL	822				
TOTAL GENERAL	822				

### Tableau des variations des fonds associatifs

Nature des provisions et des réserves	Montant début d'exercice	Affectation résultats et retraitement	Dotation exercice	Reprise exercice	Montant fin exercice
Fonds propres					
Fonds associatifs sans droit de reprise	18 344				18 344
Réserves :					
Autres réserves	16 312				16 312
Report à nouveau	727 806		16 685		711 120
RESULTAT DE L'EXERCICE	16 685	16 685	8 036	0	8 036
Autres fonds associatifs					
Fonds associatifs avec droit de reprise : Provisions réglementées					
TOTAL I	745 776	16 685	8 649	0	753 812

### Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	70	70	
Débiteurs divers	38 501	38 501	
Charges constatées d'avance	4 761	4 761	
TOTAL	43 332	43 332	

**SECNO**

28 rue Alfred Kastler - CS 50278  
76137 MONT SAINT AIGNAN CEDEX  
Tél. 02 35 59 76 76 - Fax 02 35 59 11 55

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	9 952	9 952		
Impôts sur les bénéfices	699	699		
Autres dettes	14 044	14 044		
<b>TOTAL</b>	<b>24 695</b>	<b>24 695</b>		

### Tableau de suivi des fonds dédiés

Ressources	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant engager en fin d'exercice
		A	B	C	D = A - B + C
Subvention EDF	30 000	30 000	336		29 664
Dons Fonds Thomas Berthy	31 917	31 917	30 697	43 536	44 756
<b>TOTAL</b>	<b>61 917</b>	<b>61 917</b>	<b>31 033</b>	<b>43 536</b>	<b>74 420</b>

### Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

### Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

**SECNO**  
28 rue Alfred Kastler - CS 50278  
76137 MONT SAINT AIGNAN CEDEX  
Tél. 02 35 59 76 75 - Fax 02 35 59 11 55

### Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une provision pour dépréciation du montant de la différence est constituée.

### Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	38 456
<b>Total</b>	<b>38 456</b>

Les produits à recevoir correspondent pour une valeur de 36.601 € aux dons reçus fin 2016 et encaissés début 2017 - pour une valeur de 1.200 € aux recettes diverses et pour une valeur de 655 € aux intérêts courus sur les obligations.

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

### Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres dettes	14 044
Total	14 044

Les charges à payer correspondent aux factures non parvenues provisionnées au 31/12/2016.

### Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	4 761
Total	4 761

**SECNO**  
28 rue Alfred Knater - CS 50278  
76137 MONT SAINT AIGNAN CEDEX  
Tél. 02 35 55 76 75 - Fax 02 35 59 11 55

EMPLOIS	Emplois de N = compte de résultat (1)	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur N (3)	RESSOURCES	Ressources collectées sur N = compte de résultat (2)	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N (4)
			REPORT DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN DEBUT D'EXERCICE		0
<b>1 - MISSIONS SOCIALES</b>			<b>1 - RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC</b>		
1.1. Réalisées en France	280756	280756	1.1. Dons et legs collectés	404013	501341
- Actions réalisées directement	78900	78900	- Dons manuels non affectés	40359	404013
- Versements à d'autres organismes agissant en France			- Dons manuels affectés		40359
			- Legs et autres libéralités non affectés		
			- Legs et autres libéralités affectés		
1.2. Réalisées à l'étranger			1.2. Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	56969	56969
- Actions réalisées directement					
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes					
<b>2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>	78400	78400			
2.1. Frais d'appel à la générosité du public			2 - AUTRES FONDS PRIVÉS	3000	
2.2. Frais de recherche des autres fonds privés			3 - SUBVENTIONS & AUTRES CONCOURS PUBLICS	5888	
23. Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics			4 - AUTRES PRODUITS		
<b>3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	52536	52536			
	490592	490592	I - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT	510229	
<b>I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT</b>	490592		II - REPRISES DES PROVISIONS	901	
	-		III - REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS		
	-		IV - VARIATION DES FONDS DEBDES COLLECTES AUPRES DU PUBLIC (cf tableau des fonds dédiés)		(12503)
	8035		V - INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	-	
	498627		VI - TOTAL GENERAL	498627	
V - Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public		-			
VI - Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public		-			
VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public	490592	490592	VI - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		488838
			SOLDE DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN FIN D'EXERCICE		(1754)

Nota bene : Les contributions volontaires en nature n'ont pas été valorisées dans le cadre de l'établissement du présent document.

\* ou dépenses opérationnels

SECNO  
28 rue Alfred Kastler - CS 50278  
78137 MONT SAINT AIGNAN CEDEX  
Tél. 02 35 50 76 76 - Fax 02 35 59 11 55

# Secno

Audit • Expertise • Conseil

Parc de la Vatine - 28, rue Alfred Kastler - CS 50278  
76137 Mont Saint Aignan Cedex - France  
T + 33 2 35 59 76 76 - F + 33 2 35 59 11 55  
www.secno.fr E-mail : rouen@secno.fr

**ASSOCIATION POUR LA RECHERCHE  
SUR LES TUMEURS CEREBRALES  
A.R.T.C.**

47 Boulevard de l'Hôpital  
75013 PARIS

## RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

### SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

### REUNION DE L'ORGANE DELIBERANT RELATIVE A L'APPROBATION DES COMPTES

### DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

Aux Adhérents,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

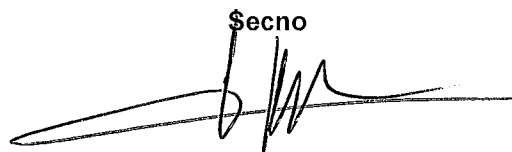
Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission.

### CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Fait à MONT SAINT AIGNAN,  
Le 1<sup>er</sup> avril 2017

Secno  


**Franck DUCLOS**  
*Commissaire aux Comptes*